

Rabat, 3 Mai 2018

**A L'ATTENTION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES AGENCES DE PRESSE MEMBRES DE LA FAAPA**

Objet : Candidatures pour le Grand Prix de la FAAPA 2018.

Chers Collègues,

La Fédération Atlantique des Agences de Presse Africaines (FAAPA) a adopté à l'unanimité de ses membres, lors de sa 2^{ème} Assemblée Générale tenue les 8 et 9 Décembre 2016 à Casablanca (Maroc), une résolution relative au Règlement du Grand Prix de la FAAPA pour le meilleur article, la meilleure photo, le meilleur reportage vidéo et le meilleur reportage audio.

L'Assemblée Générale a également décidé d'octroyer, dans une première phase, ce Grand Prix au meilleur article et à la meilleure photo des journalistes appartenant aux agences membres de la FAAPA, en vue d'encourager l'excellence au sein des agences de presse africaines.

Aussi avons-nous l'honneur de vous demander de bien vouloir envoyer, avant le 30 septembre 2018, les candidatures de votre agence pour le meilleur article et la meilleure photo, au secrétariat général de la Fédération Atlantique des Agences de Presse Africaines.

Selon le Règlement du Grand Prix de la FAAPA, chaque agence de presse ne peut participer que par un seul article et/ou une seule photo, à condition qu'ils aient été diffusés durant les 12 mois précédant l'envoi des candidatures.

Le Règlement précise que les articles et les légendes de photos doivent être traduits vers l'anglais ou le français et que le nombre de mots ne doit pas dépasser 1200 pour les articles, et 100 pour les légendes des photos.

En attendant, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées et de nos sentiments les plus cordiaux.

Khalil HACHIMI IDRISI



NB/ Veuillez trouver, ci-joint, le Règlement du Grand Prix de la FAAPA.